

Sommaire

• Informations diverses	• Agenda des prochaines animations
• L'écho des activités permanentes	• Clin d'œil sur nos activités
• Randonnées pédestres	• Renseignements divers



Editorial du Président

En ce mois de février, je consacre mon propos à la mutualité :

Qu'est-ce que la Mutualité ? Quels sont ses buts ? Comment fonctionne-t-elle ? autant d'interrogations -il en est d'autres- auxquelles nous avons été tous confrontés à un moment donné de notre vie.

Et pourtant, si aujourd'hui plus de 30 millions de personnes bénéficient des avantages de la Mutualité, combien sont-elles à connaître l'institution, à s'y intéresser ?

Le code de la mutualité indique: " les sociétés mutualistes sont des groupements qui, au moyen de cotisations de leurs membres, se proposent de mener dans l'intérêt de ceux-ci, ou de leur famille, une action de prévoyance, de solidarité ou d'entraide".

L'ensemble des groupements est rassemblé en unions départementales et nationales de sociétés mutualistes et en fédérations. Cet ensemble dispose d'une représentation à l'échelon National "La Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF)"

L'action principale d'une mutuelle consiste à compléter les prestations obligatoires versées par les régimes de sécurité sociale. L'adhésion à une mutuelle est volontaire.

La mutualité apparaît comme un vecteur essentiel de solidarité, de liberté et de démocratie. Elle est une force économique et sociale. Elle concerne la vie de chacun d'entre nous car elle concentre en elle-même des enjeux de société.

La mutualité est, sans aucun doute, le mouvement social le plus ancien de notre pays. Elle propose à chacun d'être à l'écoute des besoins de son temps et de construire solidairement les réponses nécessaires.

Si l'on veut cerner la réalité Mutualiste, celle d'aujourd'hui, un retour en arrière s'impose. L'émergence des phénomènes sociaux durant notre siècle a fait l'objet d'études historiques approfondies.

Fait culturel de grande importance, la mutualité est à l'origine d'associations populaires, syndicales, de coopératives culturelles et de loisirs.

Le concept de mutualité a évolué avec le temps et l'espace. Il s'est adapté à l'histoire économique. Il fait partie intégrante de notre histoire sociale.

La mutualité, par la solidarité qu'elle instaure, constitue l'honneur de l'humanité, quand on lui restitue son véritable sens. A l'inverse de la charité, elle est à la fois facteur de fraternité, d'égalité, de liberté, et de progrès.

Bon mois de février au sein de notre Association de l'AVF.

Vincent APARICI
Président

AVF de Villeneuve – Les Angles

11 place du Mont Serein, 30400 Villeneuve-lez-Avignon

☎ : 04.90.25.15.78 (répondeur), 📞 : 07.83.00.88.38 (répondeur)

Courriel : avf.villeneuvelesangles@sfr.fr

Site internet : <http://www.avf.asso.fr/fr/villeneuve-lez-avignon>

Informations.

**Nous informons l'ensemble de nos adhérents que
les deux permanences hebdomadaires de l'AVF se tiendront en un seul lieu :**

**11 Place du Mont Serein à VILLENEUVE
les mardis de 16 h 30 à 18 h 30 - les jeudis de 9 h 30 à 11 h**

Comme vous pouvez le constater dans l'agenda des activités, l'AVF vous fait une offre culturelle diversifiée (soirée Jazz, soirée théâtre ...). Ces activités ont un coût pour l'association et sont susceptibles d'être ouvertes au public extérieur. Le Conseil d'Administration a donc décidé qu'une participation pourra être demandée aux adhérents lorsque l'association fera appel à un prestataire rémunéré. Si l'animation est ouverte au public, la participation des personnes qui n'ont pas adhéré sera plus importante.

Nous attirons votre attention sur l'importance de disposer, pour chaque adhérent, d'une adresse électronique. En effet, la plupart des informations (invitations, rappels, conférences, bulletins mensuels, ...) sont diffusées essentiellement par courriel. Par ailleurs vous pouvez consulter le site de l'AVF.

L'écho des activités permanentes


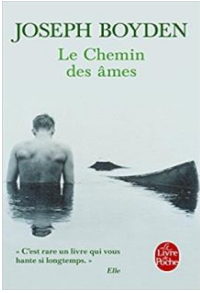
Informations sur les activités permanentes

Cette rubrique est alimentée par les animateurs (agenda, commentaires et photos).

Les activités sont ouvertes uniquement aux adhérents à jour de leur cotisation.

Elles ne sont pas assurées pendant les vacances scolaires, sauf exceptions à voir avec vos animateurs. (Calendrier des vacances scolaires en fin de document).

Le planning des activités, susceptible d'évoluer, est mis à jour au fur et à mesure sur le site de l'AVF et affiché au local.

Animation	Commentaires
Aquarelle (2 Groupes)	les 6 et 13 février 2018
Art floral (2 groupes)	Prochaines dates : 08/02 et 29/03. Confirmer votre présence, 10 jours avant, aux animatrices. Délai nécessaire pour la commande des fleurs.
Patchwork	les lundis 12 et 19 février
Couture	les 6 et 13 février 2018
Autour d'un livre	<p>Les rencontres, ouvertes à tous les adhérents, ont lieu à 17h 30 au local AVF. Les livres choisis sont édités en collection de poche</p> <p>Lundi 12 Février : « Le Géant enfoui » de Kasuo ISHIGURO</p> <p>lundi 12 mars : "Le chemins des Ames" De Joseph Boyden</p>  

Animation	Commentaires
Allons au Cinéma	<p>CINEMA UTOPIA MANUTENTION 4 rue des escaliers Ste Anne 84000 AVIGNON</p> <p>Jeudi 8 février 2018 à 14h20</p> <p>LA DOULEUR Film français du réalisateur Emmanuel FINKIEL</p> <p>Prochaine date: jeudi 08/03/2018</p> <p>Contacts: Marie-Laure 04 90 25 25 78 Marie-Christine 06 84 86 79 38</p>
Atelier Mémoire	février : mercredi 7 et mercredi 14
Généalogie	février le 1er et le 15 et mars le 1er et le 15.
Belote, Tarot	Tous les mercredis de 14h00 à 18h00 salle municipale Pujaut
Italien 2	Dates animations en février 2018 : 6, 13 et 20 février
Randonnées	Voir détail ci-après
anglais 4	avec François SQUIRE - nouvel horaire : le jeudi 11 H / 12 H



Randonnées pédestres

Information aux randonneurs

La licence de la fédération de randonnée (FFRP) est obligatoire. Elle vous assure en responsabilité civile et accidents corporels et permet de financer l'entretien des chemins que nous empruntons. Elle est valable du 1er septembre au 31 août suivant. En cas de non renouvellement l'assurance est valable jusqu'au 31 Décembre suivant. Des contrôles, carte AVF + licence, seront effectués en début d'année. Elle est délivrée par le secrétariat ou les accueillantes après avoir réglé la cotisation et donné le certificat médical d'aptitude à la marche de moins de trois mois.

Si la licence a été souscrite dans une autre association, prière de bien vouloir nous fournir une copie de votre licence. Les programmes ci-dessous peuvent être modifiés au dernier moment, en particulier selon la météo. Se renseigner auprès de l'animateur.

Les règles des Marcheurs

- ° Avoir sur soi la licence FFRP, la carte AVF et une fiche signalétique indiquant la personne à prévenir en cas de problème.
- ° Etre convenablement équipé(e) (chaussures de marche montantes, vêtement en fonction de la météo, boisson, collations éventuelles, pharmacie personnelle etc).
- ° Privilégier la convivialité.
- ° Accepter de prendre à tour de rôle son propre véhicule pour se rendre au point de départ de la randonnée.
- ° Savoir que l'AVF ne couvre pas les accidents de la circulation.
- ° Arriver impérativement 15 mn avant l'heure de départ prévue
- ° en cas de changement d'itinéraire de la marche ou randonnée, informer préalablement les participants, et le président, seul responsable juridique, par mail en précisant le nom du groupe
- ° En cas de mauvais temps, c'est à chacun de téléphoner au responsable pour s'assurer que la randonnée est maintenue ou non.
- ° Accepter de marcher en groupe en respectant le rythme moyen de l'ensemble (3 à 4 km/h en général), ne pas quitter le groupe pour effectuer un autre parcours. Prévenir obligatoirement lors d'un besoin « technique » ou d'un arrêt non prévu.
- ° Respecter les consignes de sécurité et de fonctionnement.
- ° Chiens et cigarettes sont prohibés.

Le non-respect des ordres ou consignes peut entraîner l'exclusion de l'animation Randonnées

Le président

V. APARICI

[Randonnées du lundi](#) animées par Jean BARTHEZ

Sauf indication contraire rendez-vous à 8h20 pour un départ à 8h30 parking Jean Rey aux Angles.

Lundi 12 février - La Roque-Alric

Boucle au milieu des vignobles passant par les 3 Evêques et le Pontillard, retour par le nord en contournant le Deves.

Déjeuner à la chapelle face au Barroux.

14 km, 5h30, 450 m de dénivelé, facile

Regroupement et départ : parking au cimetière de la Roque-Alric en haut du village

Covoiturage : 6 €

[Randonnées du vendredi](#) animées par François BOHER (06 34 90 56 18)

Sauf indication contraire **rendez-vous à 8h20** parking Jean Rey aux Angles.

Le 2/2 -BEAUMES de VENISE le grand MONTMIRAIL et notre dame d'AUBUNE.

15 km + 450m et 5 h environ.

covoiturage : 5 €

PK place du marché.

Le 09/2 - Le mont BOUQUET

Départ Jean REY (ATTENTION DEPART 8 H !!!!)

18 km + 700 m et 6 h environ.

Covoiturage : 7€

PK SEYNES (le village) D6 route d'ALES.

16/02 - LAMANON 13, les grottes de CALES.

Départ Jean REY (ATTENTION DEPART 8 H !!!!)

14 kms +300m et 5 H de marche environ

Covoiturage : 7€

Le 23/2 - CAROMB -LE BARROUX

15 Km +400m 5 heures environ

covoiturage: 6 €

PK CAROMB (le village)

Le 16/3 - les Combes de VAUMALE et de LIOUX.

15 Kms + 400m et 5 heures environ, Echelles et passages escarpés.

Covoiturage : 7 €

PK place de l'église LIOUX (le village)

Le 30/3 - Combe de BADAREL et les rochers de BAUDE. (Report du 24/11.)

15 km + 600M m et 6 heures environ

Quelques passages aériens et la montée de BADAREL est assez pénible.

covoiturage : 6 €

PK Vidauque.

Les sorties éventuelles des 2, 9 et 23 mars seront programmées en fonction de celles des 16 et 30 qui seront prioritaires (météo ?)

Randonnées du jeudi (½ journée) (Tous marcheurs)

Jean-Claude Lacheney (07.63.33.61.59), Alain Gautier (06.33.27.98.06), Yves Rouquette (06.74.80.63.50)


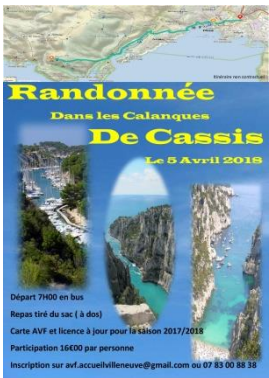
RDV parking Jean Rey à 13h20, départ à 13h30


Dates	Randonnées	niveau	durée	distance	dénivelé cumulé	covoiturage estimé	Heure départ
01/02/2018	St-Bonnet-Serhnac	*	2 h 30	7,5 km	174 m	3	13 h30
08/02/2018	Serhnac-Meynes	*	2 h30	7,2 km	82 m	3	13 h30
15/02/2018	Vers-Pont du Gard	*	3 h	8 km	133 m	3	13 h30
22/02/2018	Boulbon-Frigolet	**	3 h 30	9,5 km	344 m	2	13 h30
01/03/2018	St Rémy-Les 2 Trous	**	2 h 30	7,3 km	331 m	4	13 h30
08/03/2018	St-Etienne du Grès-Les cascades	**	3 h	8,7 km	294 m	4	13 h30
15/03/2018	La Combe de Sagriès	**	3h	8,8km	156m	3	13 h30
22/03/2018	Les Fosses de Fournes	**	3 h	8,1 km	197 m	2	13 h30

Agenda des prochaines animations

Organisées par AVF

Pour les sorties, l'inscription se fait aux permanences ou par courriel à avf.accueilvilleneuve@gmail.com, elle ne devient définitive qu'à réception du règlement.

<p>Mardi 6 Février 2018 19h00 Salle des Conférences Villeneuve</p>		<p>Conférence : L'aéropostale. par Natacha NICOLAS</p> <p>Histoire d'une solide amitié entre Jean MERMOZ et Antoine de St EXUPERY</p> <p>Venant de milieux sociaux différents et pourtant liés par la même passion : celle de la conquête du ciel et de l'aviation moderne, ces pilotes émérites vont entrer dans la légende des fous volants. Le fondateur de l'Aéropostale : Pierre-Georges Latécoère leur avait dit tout simplement : « J'ai refait tous les calculs, notre idée est irréalisable, il ne nous reste qu'une seule chose à faire : la réaliser !!!! »... Ils l'ont fait.</p> <p>Tous les éléments de la tragédie héroïque, jusqu'au mystère de leur disparition, seront réunis, les rendant inoubliables</p> <p>Entrée gratuite</p>
<p>jeudi 5 avril 2018</p> <p>Rando Des Calanques CASSIS</p>		<p>Deuxième randonnée des Calanques</p> <p>Les inscriptions seront enregistrées du 9 janvier au 15 février 2018, aux permanences.</p> <p>La participation prévue est de 16.00 €</p> <p>Seront prioritaires, les randonneurs qui n'ont pas participé à celle du mois d'octobre.</p>

<p>28 septembre 5 octobre 2018</p> <p>Circuit Des Capitales Impériales</p>	<p>CIRCUIT DES CAPITALES IMPERIALES 28 septembre - 5 octobre 2018</p>  <p>8 jours - 7 nuits - hotels **** 1400 € par personne Inscriptions auprès des accueillantes avant le 16 février avec acompte 200 €</p> <p><small>A.V.F. VILLENEUVE LES ANGLÉS PUJAUT</small></p>	<p>L'AVF a négocié pour vous avec RAOUX Voyages un circuit des capitales impériales : Prague, Vienne, Budapest et Bratislava.</p> <p>Ce circuit se déroulera du 28 septembre au 5 octobre 2018, soit 8 jours - 7 nuits en hôtels**** en centre-ville.</p> <p>Son prix est de 1400€ par personne sur la base de 25 participants.</p> <p>Les inscriptions sont ouvertes aux permanences jusqu'au 15 février (dernier délai) et devront être accompagnées d'un acompte obligatoire de 200€.</p> <p>Des échelonnements de paiement sont possibles. La totalité du voyage devra être payée au plus tard le 5 août.</p> <p>Vous devez posséder une carte d'identité ou un passeport en cours de validité. Une photocopie de ce document vous sera demandée à l'inscription.</p>
--	---	--

Clin d'œil sur les activités

<p>Vendredi 12 janvier 2018</p> <p>soirée galettes des rois</p>	<p>C'est dans une ambiance détendue et conviviale que les adhérents se sont réunis pour fêter la nouvelle année.</p> <p>Après le discours du Président, les assiettes gourmandes de galettes et couronnes des rois ont été vivement appréciées alors que les danseurs envahissaient la piste, accompagnés par le groupe Melting Potes</p> <p style="text-align: center;"><u>Voir les autres photos*</u></p>	   
---	---	---

Jeudi 18 janvier :

**Master Class
à l'atelier Peinture**

La Master Class de Monsieur Laurent MAAMERI a passionné les participants, très à l'écoute et motivés.

Ils ont pu ensuite mettre en pratique ses conseils sur le thème des portes.

Une expérience à renouveler !



**ATELIER
DANSE DE SALON**



Cette année, l'animation Danse de salon compte 29 participants. Si certains sont des passionnés de danse qui se perfectionnent depuis 2 voire 3 ans, d'autres abordent cette activité avec moins d'expérience.

Ainsi, deux cours différents ont été créés, débutants et confirmés.

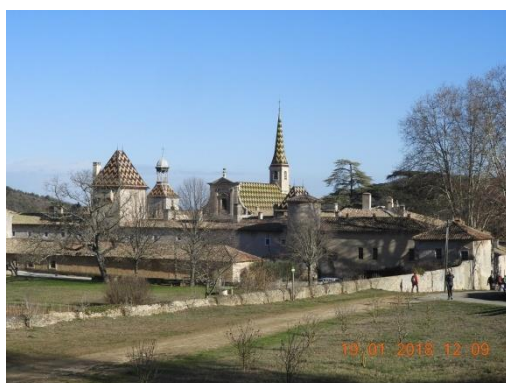
En quelques semaines les progrès sont très encourageants.

Des sorties dansantes seront organisées afin de concrétiser cet apprentissage.



Randonnée

Nous étions 28 marcheurs à l'occasion de la traditionnelle galette des rois qui a eu lieu le 19 Janvier à la chartreuse de VALBONNE.



* Le chargement du dossier peut-être long compte tenu du nombre de photos.

Par précaution, si une personne apparaît sur une ou plusieurs photos et qu'elle ne le désire pas, qu'elle veuille bien nous communiquer les numéros des photos (avf.accueilviileneuve@gmail.com), nous les enlèverons. Nous ne connaissons pas tous les adhérents et il nous est impossible de le faire à priori.

Renseignements divers

Permanences

local AVF	11 place du Mt Serein, Villeneuve	Mardi	16h30 à 18h30	
		Jeudi	09h30 à 11h00	
Bibliothèque (ex CPAM)	14 traverse de Bellevue, Les Angles	Mercredi	14h30 à 16h30	De septembre à novembre

Pour en savoir plus : <http://education.gouv.fr/calendrier-scolaire>

Les partenaires de l'AVF de Villeneuve- Les Angles-Pujaut



Revue éditée par l'association AVF Villeneuve-Les Angles
11, Place du Mont Serein- 30400 Villeneuve Lez Avignon
Directeur de la publication : Vincent APARICI,
Rédaction : Nicole BONZI – Jean-Marc LAUGIER - Alain NICOLAS